

Données, droit et durabilité

LA PERSPECTIVE INTERNATIONALE DES LIGNES DIRECTRICES DE L'OCDE À
L'INTENTION DES ENTREPRISES MULTINATIONALES

BAŞAK BAĞLAYAN

28 JANVIER 2026



**Principes directeurs de l'OCDE
à l'intention des entreprises
multinationales sur la conduite
responsable des entreprises**

Les Principes directeurs de l'OCDE sont des recommandations que les gouvernements adressent conjointement aux entreprises multinationales en vue d'améliorer leur contribution au développement durable et de remédier aux répercussions négatives associées à leurs activités sur les individus, la planète et la société.

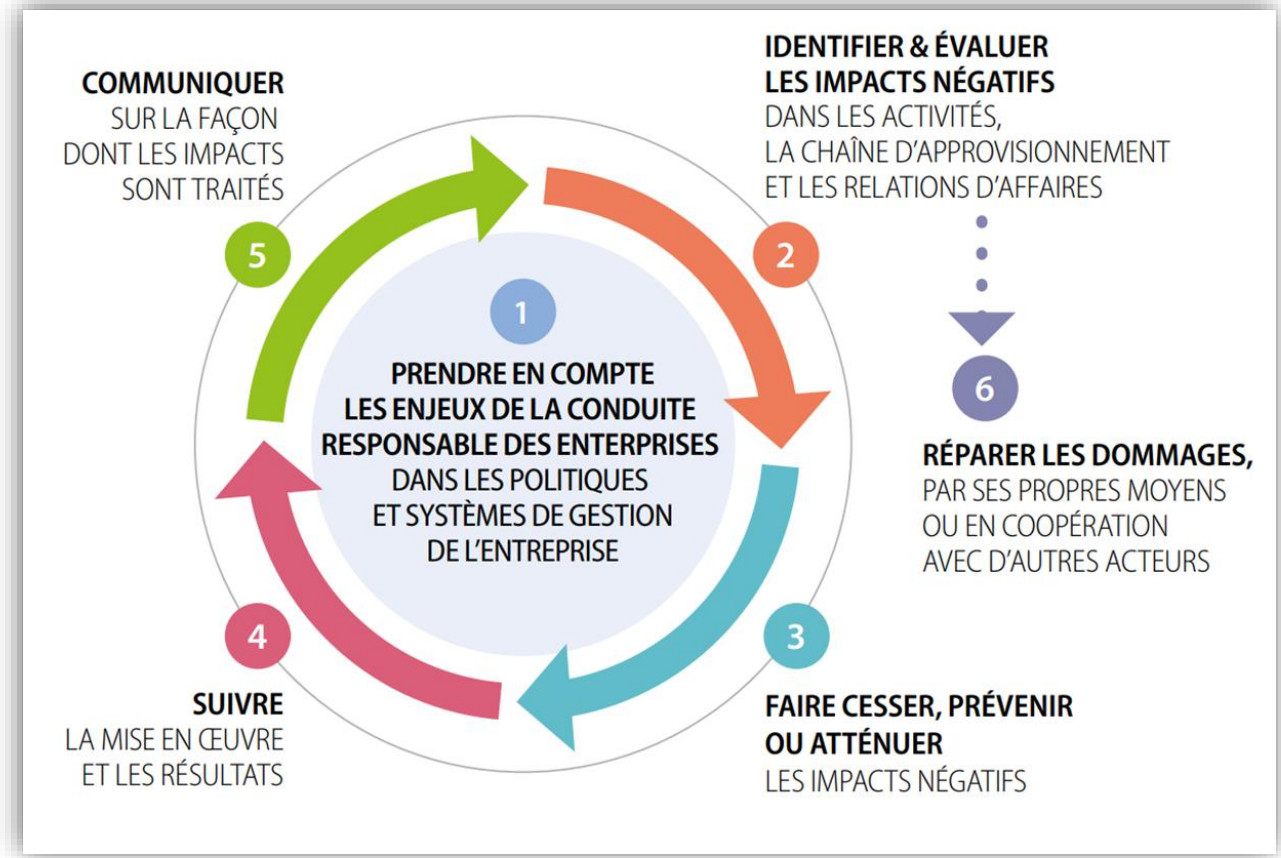
OCDE (2023)



Publication d'informations	Droits humains	Emploi et relations professionnelles
Environnement	Intérêts des consommateurs	Science, technologie et innovation
Lutte contre la corruption sous toutes ses formes	Fiscalité	Concurrence

- Adoptés en 1976, régulièrement mis à jour (dernière révision : juin 2023)
- Référence internationale centrale en matière de conduite responsable des entreprises
- Soutenus par un mécanisme de mise en œuvre et de traitement des plaintes :
Points de contact nationaux (PCN)
- Fondés sur une approche de diligence raisonnable fondée sur les risques couvrant les chaînes d'activités

GUIDE OCDE SUR LE DEVOIR
DE DILIGENCE POUR UNE CONDUITE
RESPONSABLE DES ENTREPRISES



Une diligence raisonnable fondée sur les risques permet aux organisations de :

- anticiper les risques juridiques et réglementaires avant qu'ils ne se matérialisent
- réduire l'exposition aux litiges, aux plaintes et aux mesures correctives
- éclairer la prise de décision sur les projets impliquant des données et des technologies
- renforcer la gouvernance interne et la clarification des responsabilités
- préserver la confiance des autorités, des investisseurs, des travailleurs et des utilisateurs

Merci de votre attention !